

Bellou-sur-Huisne

Guide de visite du bourg

Située dans la vallée de l'Huisne, la commune de Bellou-sur-Huisne est peuplée de 454 habitants appelés les Belluviens. Elle s'étend sur 1511 ha et est traversée par la rivière l'Huisne qui constitue sa limite nord. L'utilisation du territoire est encore essentiellement agricole. L'activité commerciale et industrielle se concentre au pont de Rémalard où est installée notamment une usine de produits chimiques, Buhler Fontaine Conditionnement.

La commune a porté plusieurs noms, notamment Bellou-sous-Regmalard, Bellou-au-Perche ou encore Beslou-sur-Huigne. Bellou-sur-Huisne tiendrait pour origine le mot latin « berula » signifiant « cresson » ; suivi du suffixe gaulois « -avo » indiquant une position. On pourrait donc traduire Bellou-sur-Huisne, par « l'endroit où il y a du cresson ». C'est cette signification qui a été retenue en 2011 pour la composition du blason de la commune. Celui-ci se compose de deux bottes de cresson ainsi que de quatre chabots (espèce de poisson) dont la présence fait référence à la bonne qualité des eaux de l'Huisne.

La rue de l'Huisne

Ancienne grange (à côté de la bibliothèque)

Sur cette ancienne grange on peut remarquer une belle base en silex traditionnelle de l'habitat percheron. Ce dernier présente toujours un enduit plein qui est une manière de protéger la pierre calcaire utilisée, très sensible aux écarts violents de température et au gel. Le soubassement en silex empêche l'humidité du sol de remonter dans le mur. Le mortier est constitué ici d'un mélange de chaux et de sable de rivière de l'Huisne (qui présente de gros grains de silice). Ce bâtiment représente à lui seul « l'esprit » de l'habitat percheron : se servir des matériaux à portée de main, à savoir le sable de la rivière la plus proche, la chaux et le calcaire extraits des sols du territoire. Le sable local donne donc la couleur de l'enduit du bâtiment ; il n'y a donc pas une couleur unique mais une multitude de couleurs d'enduits dans le Perche.

Maison de l'ancien charron/tonnelier (n°41)

A côté de l'actuel restaurant « Le bon laboureur », vous pourrez remarquer l'ancienne maison du charron/tonnelier. Bellou-sur-Huisne accueillait au siècle dernier cet artisan, Monsieur Dougère, installé ici à partir de 1905. Il vend son fonds de commerce à Monsieur Durand dans la deuxième moitié du XXème siècle. Cette belle maison comportait une partie habitation et une partie atelier transformée aujourd'hui en garage. Sur la façade de l'atelier, on peut toujours apercevoir sur les linteaux des fenêtres les inscriptions « Charronnerie » et « Tonnellerie ». Au premier étage de la maison, un grand grenier servait de réserve à farine.

Maison de notable (n°18)

Au milieu du XIXème siècle, de nombreux fermiers vont faire fortune grâce au commerce du cheval percheron notamment aux Etats-Unis. Devenus riches, ils vont faire construire de belles demeures afin d'afficher leur ascension sociale. Beaucoup de maisons dans le Perche témoignent de cette période : maison en pierre de taille, non mitoyennes situées le plus souvent au cœur d'un grand parc, goût pour la symétrie, grand perron, parfois utilisation de l'ardoise pour la toiture (grand luxe car on devait la faire venir par la voie ferrée). La propriété des Aveline présente les caractéristiques des habitations de cette période avec sa façade en pierre de taille, elle a conservée une petite maison préexistante située au départ sur un terrain agricole.



BELLOU-SUR-HUISNE (Orne) — Bords de l'Huisne

La rivière l'Huisne et ses moulins

En 1803, on compte 24 moulins à eau et à blé sur le canton de Rémalard; deux à foulon (pour le foulage des draps et des étoffes de laine) et un à tan (pour broyer l'écorce des baliveaux de chêne employée dans le tannage des peaux), et une papeterie. L'Huisne prend sa source sur la commune de La Perrière. Les eaux du ruisseau de Colonard servaient

autrefois à faire fonctionner le moulin à papier de Bellou-sur-Huisne (lieu-dit Le Vieux Moulin). Cette papeterie ainsi que le moulin de Saint Maurice appartenaient à M. Rouvin sous le 1er Empire, il était le cousin du Maire du Mans. Les eaux de l'Huisne servaient aussi à faire tourner 2 moulins à blé à Bellou-sur-Huisne, celui de Couillin et de Moulin-Neuf. Le Moulin Neuf alimentait autrefois en électricité la manufacture de chaussures à Rémalard. Il est acquis dans les années 1940 par M. et Mme Ganne avant d'être revendu dans les années 1950. Leur fille, Valérie était mariée au petit fils de Louis Blériot. Louis Blériot était un constructeur de lanternes d'automobiles, d'avions et de motocyclettes et pilote pionnier de l'aviation française. Il fut le premier à traverser la Manche en avion avec son Blériot XI le 25 juillet 1909.

Les moulins sont des propriétés privées et ne peuvent se visiter.

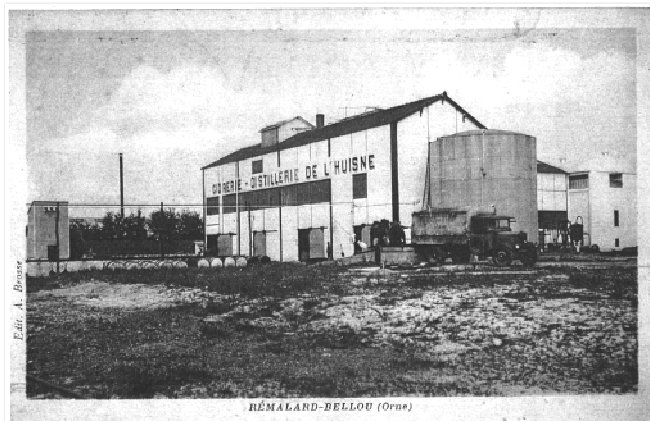
La Brétèche (n°1 rue de Saint Maurice) - Propriété privée

La seigneurie de la Brétèche est achetée le 8 mai 1683 par Michel Bordel, avocat au Parlement. Après avoir été quelques temps aux mains d'un marchand de bois, cette maison devient, en 1806, la propriété de la famille Frémy, qui y établit un pensionnat de garçons. Cet établissement était tenu par Ferdinand Frémy, natif de Boissy-Maugis où il dirigeait déjà un pensionnat devenu trop exigu. Celui de la Brétèche prospéra jusqu'en 1816, époque où M. Frémy part avec ses deux fils pour le collège de Mortagne qu'il est appelé à diriger, et celui d'Alençon trois ans plus tard.

De la cidrerie de l'Huisne à BFC

L'entreprise « Cidrerie/distillerie de l'Huisne » s'installe à Bellou-sur-Huisne vers les années 1930. Elle reste en activité jusque dans les années 1950. Certains bâtiments construits à cette époque sont toujours utilisés par l'entreprise Buhler Fontaine Conditionnement qui occupe le site depuis le début des années 1960. BFC est rachetée dans un premier temps par la Société Rhône-Poulenc, puis Sara Lee.

Aujourd'hui, elle est de nouveau indépendante. Troisième fabricant français d'aérosols, BFC emploie une centaine de salariés. Grâce à un partenariat avec le groupe familial CHIMIGET, l'entreprise a pu consolider son avenir. Elle mise aujourd'hui sur le potentiel de développement de la "chimie verte" en obtenant successivement la certification Ecolabel en 2007 et Ecocert en 2009. Le site de BFC à Bellou-sur-Huisne s'étend sur 52 000 m², où cohabitent deux activités principales : la formulation et le conditionnement de produits sous forme de liquides ou poudres, la formulation et le conditionnement de produits sous forme de générateurs d'aérosols. Elle est classée SEVESO II (seuil bas) à cause des réserves de gaz qui sont stockées afin de permettre le conditionnement en aérosols. ***L'entreprise BFC n'est pas ouverte à la visite.***



Gare de Bellou-sur-Huisne

Bellou-sur-Huisne accueillait autrefois une gare inaugurée en 1874. Elle est restée ouverte aux voyageurs jusqu'à sa fermeture en 1952, tandis que les marchandises continuent de circuler entre Condé et Mortagne jusque dans les années 1970. La ligne de 67 kilomètres reliait entre elles les localités d'Alençon et Condé-sur-Huisne, au-delà jusqu'à Nogent-le-Rotrou, en débouchant sur la ligne Paris-Le Mans à Condé-sur-Huisne. Elle permettait ainsi une traversée ferroviaire du Perche. Elle est aujourd'hui transformée en Voie Verte, portion de la Véloscénie Paris / Le Mont-Saint-Michel.





La carrière de La Mansonnière

L'église Saint Paterne a été bâtie en pierre calcaire blanche, qu'on appelle aussi « craie de Rouen », extraite de la carrière souterraine de la Mansonnière située sur la commune de Bellou-sur-Huisne. L'assise en roussard vient probablement du gisement du Heaume (de Bellou-sur-Huisne également), ou bien celui de Saint-Jean-La-Forêt. L'exploitation de la

carrière s'est achevée au lendemain de la première Guerre Mondiale. Entre les deux guerres, après le départ des carriers, la cavité est aménagée en guinguette, d'où son surnom de « Belle carrière de la gaité ». Dans les années 1950, M. Alain Pasinetti aménage la cavité en champignonnière. Il quitte la carrière une dizaine d'année plus tard, elle est alors laissée à l'abandon. Au début des années 1990, les membres du CNEK (Centre Normand d'Etude du Karst et des Cavités du Sous-sol) se sont intéressés aux réseaux karstiques présents dans la cavité. Le site est aujourd'hui considéré comme Site d'Intérêt Communautaire par l'Union Européenne. Il abrite notamment plusieurs espèces de chauves-souris et couvre une surface de 1,50 ha. La commune en est propriétaire depuis 1996.

Carrière fermée au public. Peut se visiter à certaines dates (Informations au 02 33 25 70 10).

Ce guide a été réalisé et imprimé par l'Office de Tourisme du Perche Rémalardais – Août 2011 / Crédit photos : OTCP.

Cartes postales : collections de Mme Mesnil et M. Giroux. L'OTCP remercie les habitants de Bellou-sur-Huisne pour leurs témoignages ainsi que toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce document : M. Costil, M. Déposé, Mme Esnault, M. Giroux, M. Lecomte, M. Lefèvre, Mme Mesnil, Mme Pontvianne, M. Siguret.



Offices de
Tourisme
de France

Office de Tourisme Cœur du Perche

22 rue Marcel Louvel – Rémalard

61110 Rémalard-en-Perche

Tél : 02 33 73 71 94

Mail : tourisme@coeurduperche.fr
www.tourisme.coeurduperche.com